

## COMPTABILITE / GESTION

Initiation Comptabilité	Montélimar Romans	17, 24, 31/03 et 7, 14, 22/04 16, 23/05, 6, 13, 20, 27/06
Perfectionnement Comptabilité	Montélimar Romans	5, 12, 19, 26/06 et 3/07 3,10, 17, 24/02, 3/03
EBP Comptabilité initiation	Montélimar Romans	14, 21 et 28/02 11, 25/03, 01/04
EBP Comptabilité perfectionnement	Montélimar Romans	15/05 31/01
CIEL Comptabilité initiation	Montélimar Romans	Nous consulter 15, 22/04, 6/05
Les tableaux de bord de votre entreprise	Montélimar Romans	17 et 24/02 Nous consulter
La rentabilité—clef du succès	Montélimar Romans	Nous consulter 31/03 et 07/04
Perfectionnement à la négociation commerciale	Montélimar Romans	12 et 19/05 10 et 17/03
Gérer sa trésorerie	Montélimar Romans	3 et 10/04 Nous consulter

## DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Comment conquérir des nouveaux clients?	Montélimar Romans	Nous consulter 17.24/02 et 3/03
Maîtriser les techniques de vente pour augmenter votre C.A.	Montélimar Romans	7 et 14/04 24 et 31/03
L'accueil et la vente dans votre boutique	Montélimar Romans	Nous consulter 12 et 19/05
Participer efficacement à un salon	Montélimar Romans	Nous consulter 28/04 et 5/05
Comment éviter les impayés	Montélimar Romans	Nous consulter 14/04
Répondez aux Appels d'Offres des Marchés Publics	Montélimar Romans	3 et 10/02 24 et 31/03
Mettre en place une organisation performante pour développer votre entreprise	Montélimar Romans	Nous consulter 21, 28/02, 7/03
Observer son environnement pour rester réactif	Montélimar Romans	Nous consulter 28/03
Anglais (1/2 journée)	Montélimar Romans	Lundi apm du 10/02 au 19/05 Nous consulter
Hygiène alimentaire	Montélimar Romans	Nous consulter

## GESTION DU PERSONNEL

Le droit du travail	Lieu à définir Romans, Montélimar, Livron	13, 20, 27/02
La gestion du personnel	Lieu à définir Romans, Montélimar, Livron	10 et 17/04
Document Unique d'évaluation des risques professionnels	Lieu à définir Romans, Montélimar, Livron	23 et 30/01
L'Accessibilité	Montélimar Romans	Nous consulter 10/03
Gestion du temps et du stress	Livron	15 et 22/05
Sauveteur Secouriste du Travail	Montélimar Romans	21 et 28/03 11 et 18/04
Recyclage SST	Montélimar Romans	11/02 Nous consulter
Maître d'Apprentissage	Montélimar Romans	Nous consulter

## FORMATIONS DIPLOMANTES

### ASSISTANT DE DIRIGEANT ENTREPRISE ARTISANALE (ADEA / BCCEA)

Titre homologué niveau IV (Bac)

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, conjoints ou salariés en charge de la gestion administrative, comptable et commerciale de l'entreprise.

Elle peut être suivie dans sa totalité dans le cadre du cursus diplômant ou par modules..

<b>MODULE 1</b>	<b>Communication et Relations Humaines</b>	10 jours (70h)
<b>MODULE 2</b>	<b>Secrétariat - Bureautique</b>	16 jours (112h)
<b>MODULE 3</b>	<b>Gestion de l'Entreprise Artisanale</b>	29 jours (203h)
<b>MODULE 4</b>	<b>Stratégies et Techniques Commerciales</b>	12 jours (98h)

Chaque module est organisé à raison d'une journée par semaine. Pour connaître les dates et lieux de formation, veuillez contacter le service formation à

Romans : 04 75 48 72 04 ou Montélimar : 04 75 48 72 36

Tarif Artisan : 150 € / module (250€ pour la Gestion de l'Entreprise Artisanale)  
Tarif Salarié : 14 € / heure (possibilité de prise en charge par l'OPCA)

## BUREAUTIQUE / INFORMATIQUE

Comprendre et lancer une campagne publicitaire sur internet	Montélimar Romans	13 et 20/02 4 et 11/04
Initiation Bureautique	Montélimar Romans	21, 28/03 et 4, 11, 18 et 25/04 7, 14/04, 12, 19,26/05 et 2/06
Surfez efficacement sur Internet	Montélimar Romans	06/02 Nous consulter
Excel	Montélimar Romans	19, 26/05 et 2/06 Nous consulter
Se faire connaître des réseaux sociaux (facebook twitter...)	Montélimar Romans	10 et 17/04 7 et 14/02
Créez vos documents publicitaires avec un logiciel gratuit	Montélimar Romans	20, 27/03 et 3/04 7, 14, 21/03
Créez votre Site Internet avec un logiciel gratuit	Montélimar Romans	17, 24, 31/03, 7, 14, 28/04 et 12/05 3, 10, 17, 24/02, 3, 10, 17/03
Perfectionnement Site Internet	Montélimar Romans	22/05 28/03

RECEVEZ LES PROGRAMMES DETAILLES  
SUR SIMPLE DEMANDE

### BREVET DE MAITRISE

Titre homologué niveau III (Bac + 2)

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, conjoints ou salariés, titulaire du Brevet Professionnel, désireux de développer leurs compétences professionnelles et managériales.

Elle permet d'obtenir une haute qualification professionnelle et l'accès au titre « Maître Artisan »

La formation s'articule autour de 6 modules généraux et 1 module professionnel.

<b>MODULE 1</b>	<b>Entrepreneuriat</b>	7 jours (49 h)
<b>MODULE 2</b>	<b>Commercial</b>	8 jours (56 h)
<b>MODULE 3</b>	<b>Gestion Economique et Financière</b>	12 jours (84h)
<b>MODULE 4</b>	<b>Gestion des Ressources Humaines</b>	6 jours (42h)
<b>MODULE 5</b>	<b>Formation et Accompagnement du Jeune</b>	8 jours (56h)
<b>MODULE 6</b>	<b>Communiquer à l'International : Anglais</b>	6 jours (42h)

Chaque module est organisé à raison d'une journée par semaine. Pour connaître les dates de formation, veuillez contacter le service formation à

Romans : 04 75 48 72 04

Tarif Artisan : 125 € / module (150€ pour la Gestion Economique et Financière)  
Tarif Salarié : 14 € / heure (possibilité de prise en charge par l'OPCA)

# bulletin d'inscription

À nous retourner dûment complété et accompagné de votre règlement à la

## CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DROME

Clos des Tanneurs - Avenue Adolphe Figuet - BP 153 - 26104 ROMANS/ISERE CEDEX

Romans : Tél. 04 75 48 72 00 / Fax 04 75 02 73 94 / mail : d.duchene@cma-drome.fr  
Montélimar : Tél. 04 75 48 72 36 / Fax 04 75 00 86 29 / mail : u.schmid@cma-drome.fr

### ENTREPRISE

Raison Sociale .....  
Nom / Prénom du Chef d'Entreprise .....  
Adresse .....  
Commune .....  
Tél. .... Fax .....  
e-mail .....

### PARTICIPANT

Nom / Prénom : .....  
Date de Naissance : .....  
Adresse .....  
Commune .....  
Tél. .... Fax .....  
e-mail .....

### COÛT PAR JOUR ET PAR PARTICIPANT (cocher la case svp)

Chef d'Entreprise **28 €**       Gérant(e) non salarié(e) **28 €**  
 Conjoint collaborateur ou conjointe collaboratrice **28 €**  
 Gérant(e) minoritaire ne cotisant pas à l'assurance chômage **28 €**  
 Conjoint(e) non salarié(e) **28 €**  
 Salarié **95 €**       Autre : **95 €** :

### Indiquez ci-dessous le ou les stages auxquels vous souhaitez participer

Intitulé de la Formation	Dates	Coût

### REGLEMENT

Veuillez trouver ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre de la  
**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme**

Fait à ..... , le .....

Signature :

## Financement de la Formation

### Financement de la Formation des Artisans et Conjoints Collaborateurs :

- **Vous venez en formation à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme :**

Le Conseil de la Formation de la CRMA Rhône-Alpes finance la formation des artisans, conjoints collaborateurs, auxiliaire familiaux inscrits au Répertoire des Métiers.

Votre participation financière s'élèvera donc uniquement à **28 € / journée.**

- **Vous souhaitez suivre une formation concernant la gestion et le développement de votre entreprise, qui ne figure pas dans notre programme de formation :**

Contactez-nous au 04.75.48.72.00 (Romans) ou 04.75.48.72.36 (Montélimar) pour connaître d'autres organismes de formation et recevoir un dossier de demande de prise en charge par le Conseil de la Formation de la CRMA Rhône Alpes

- **Vous souhaitez suivre une formation technique**

Contactez-nous au 04.75.48.72.00 (Romans) ou 04.75.48.72.36 (Montélimar) pour recevoir un dossier de demande de prise en charge par le **FAFCEA** (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales)

### Le Crédit d'Impôt Formation du Chef d'Entreprise

Toutes les entreprises imposées selon un régime du réel, quelles que soient l'activité exercée et la forme juridique, peuvent bénéficier de cette mesure.

Elle permet au Chef d'Entreprise de bénéficier d'un crédit impôt égal au nombre d'heures effectives de formation x SMIC horaire (limité à 40 heures par an).

**Exemple 2013 :** un artisan qui suit 6 jours (42 h) de formation (coût : 168 €)  
pourra déduire de ses impôts: **40 x 9,43 € = 377,20 €**

Ce crédit d'impôt s'impute soit sur l'impôt sur le revenu (entreprises individuelles) soit sur l'impôt sur les sociétés. Il sera remboursé si l'entreprise n'est pas imposable.

### Financement de la Formation des Salariés

Le coût de la journée s'élève à **95 €**

L'entreprise contacte l'**OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) auprès duquel elle cotise pour une demande de prise en charge des frais de formation et du salaire correspondant dans le cadre du plan de formation.

### Le DIF (Droit Individuel à la Formation)

Tout salarié pouvant justifié d'au moins un an d'ancienneté peut bénéficier du DIF (20h par an, maximum 120h).

La demande de DIF relève de l'initiative du salarié, en accord avec son employeur.

L'entreprise contacte l'**OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) auprès duquel elle cotise pour une demande de prise en charge des frais de formation .



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Drôme

## programme de formation

### 1er semestre 2014

- **Comptabilité / Gestion**
- **Bureautique / Informatique**
- **Développement Commercial**
- **Gestion du Personnel**
- **Formations Diplômantes**



Siège :  
Clos des Tanneurs - Avenue Adolphe Figuet - BP 153 - 26104 ROMANS S/ISERE CEDEX

Romans : Tél. 04 75 48 72 00 / Fax 04 75 02 73 94 / mail : d.duchene@cma-drome.fr  
Montélimar : Tél. 04 75 48 72 36 / Fax 04 75 00 86 29 / mail : u.schmid@cma-drome.fr

www.cma-drome.fr

